



Le **Amil**

Le Mensuel d'Information
Lescarien

ENVIRONNEMENT **Lac des Carolins : la trame verte et bleue**

p. 6-7

N° 054 - Juin 2021

© clerpiesnf - AdobeStock.com



P.4 | AU QUOTIDIEN

Vie associative : Un
accompagnement au quotidien



P.8 | ACTUALITÉ

Prévention : Ensemble contre
le moustique tigre



P.11 | VIVRE ENSEMBLE

Clin d'œil à...
Emma Chaminade

Sommaire



AU QUOTIDIEN P.4-7

Vie associative Un accompagnement complet

Sport Vital été

Événement Pas de Bonne fête Lescar

Ceinture verte Premières productions lescariennes

Citoyenneté Prochain scrutin

Covid-19 Vaccination

Bon voisinage Les chiens aboyeurs



DOSSIER P.6-7

Environnement Lac des Carolins : la trame verte et bleue



Prévention Ensemble contre le moustique tigre



Zoom sur... Le service de la Police Municipale



CLIN D'ŒIL P.11

Clin d'œil à... Emma Chaminade

TRIBUNE P.11

Le mot du groupe « Lescar pour Vous »

Le mot du groupe « Lescar avec Passion »

Le mot du groupe « Lescar en plein cœur »

Directrice de la publication Valérie Revel

Responsable de la rédaction Arthur Meignen, Directeur Général des Services

Photographies Service Communication

Couverture © Courte échelle

Conception graphique Service Communication

Impression Martin Impressions

Avenue Denis Papin - 64140 Lons - 05 59 32 31 59

Hôtel de Ville Allée du Bois d'Ariste - 05 59 81 57 00

Site Internet www.lescar.fr





Chères Lescariennes, chers Lescariens,

Ce mois de juin s'annonce comme celui des retrouvailles! La vie culturelle et la convivialité vont enfin pouvoir reprendre: cinéma, musées, théâtre, musique, terrasses ensoleillées des bars et restaurants. La vie associative aussi, avec la possibilité de rencontres sportives, culturelles, de réunions des bénévoles qui ont été très contraintes ces derniers mois. Ces associations sont essentielles pour favoriser le vivre ensemble dans une commune, et nous avons décidé de continuer à les soutenir malgré la crise, avec une enveloppe financière dédiée, équivalente aux années précédentes.

Malgré l'amélioration de la situation sanitaire, par prudence, nous avons décidé d'annuler les fêtes de Lescar telles que vous les connaissez. Cependant, nous préparons une journée de rencontre et de partage le premier dimanche de juillet, que nous vous présenterons très prochainement. De la même façon, en septembre, une nouvelle formule adaptée des Mystères de la Cité permettra de ne pas manquer cette manifestation phare et tant attendue de notre commune!

Enfin, comme vous le savez, les 20 et 27 juin, nous retournons aux urnes pour les élections départementales et régionales. Les services travaillent à une organisation des bureaux de vote qui permettra de voter en toute sécurité en respectant les mesures barrières.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très beau mois de juin,

Bien à vous,

Valérie Ravel



Vie associative Un accompagnement complet

Lescar est une ville au tissu associatif très dense puisqu'elle compte plus d'une centaine d'associations déclarées auprès de la mairie. Celles-ci contribuent au dynamisme et au rayonnement de la ville, dans divers domaines : sport, solidarité, culture, patrimoine... et participent activement à tisser chaque jour un peu plus de lien social, grâce à leurs activités et leurs bénévoles.

La municipalité de Lescar met à disposition des acteurs associatifs des outils facilitant la pratique associative au quotidien : mise à disposition gratuite de locaux, d'équipements et parfois de personnel, soutien technique des manifestations, aide à la communication. La ville loge aussi une vingtaine d'associations.

Les subventions attribuées par la ville complètent ces prestations en nature. Il s'agit de subventions de fonctionnement ou de subventions exceptionnelles, ces dernières votées au cas par cas.

La ville de Lescar a défini des critères à partir desquels les subventions de fonctionnement sont attribuées : nombre d'adhérents, de Lescariens, de jeunes, tarifs accessibles, implication dans la vie locale par l'organisation de manifestations propres à l'association ou par sa participation active aux manifestations municipales, effort de formation et d'encadrement. Elle est aussi attentive à ce que les activités subventionnées respectent des principes de neutralité, d'utilité et d'intérêt public. L'attribution ou la reconduction de la subvention municipale est évaluée chaque année.

Pour cette année 2021, l'enveloppe consacrée aux subventions est de 218 275 €. Une enveloppe restée la même depuis 2017.

Zoom sur une association accompagnée par la commune

L'association Coup d'pouce, présente sur le territoire depuis une vingtaine d'années, est une épicerie solidaire, présidée par Valérie Llebot. La structure fonctionne avec la participation de nombreux bénévoles présents chaque jour pour accompagner les personnes traversant des difficultés. Une action essentielle pour nos concitoyens qui méritent un accompagnement fort de la municipalité. Ainsi, la collectivité prend en charge la location du local, mais également les charges d'eau et d'électricité.

Un camion isotherme a été remis en état par les services de la ville et mis à disposition des bénévoles pour leur permettre de récupérer les denrées à la banque alimentaire. L'assurance et l'entretien du camion sont également pris en charge par la collectivité. Une subvention complémentaire est allouée chaque année à l'association pour lui permettre l'achat des denrées alimentaires.



Vital été : Gardez la forme tout l'été.



Les premières productions lescariennes bio sont prêtes.



Élections départementales et régionales : 20 et 27 juin. © Yves - Adobestock.com

● SPORT VITAL ÉTÉ

Envie de garder la forme cet été? Alors participez à l'activité sport bien-être proposée par le service Sport et Loisirs. Du 12 juillet au 27 août, vous pourrez pratiquer yoga, marche nordique, remise en forme ou encore aquagym. Grâce au Pass Vital Été, vous aurez également un accès illimité à la piscine municipale. Activité ouverte à tous dès 18 ans. Tarif : 20 € la saison pour les Lescariens et 35 € la saison pour les extérieurs. Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive obligatoire. Tout le matériel sera fourni pour les activités sauf le tapis de sol pour la Remise en Forme et le Yoga. Inscription 05 59 81 57 38 ou sport.loisirs@lescar.fr. À vos baskets!

● ÉVÈNEMENT PAS DE BONNE FÊTE LESCAR

La situation sanitaire encore fragile ainsi que les contraintes d'organisation ont obligé l'équipe municipale à annuler le week-end Bonne fête Lescar. Cette année encore pas de course d'obstacles ni de concert. Cependant, l'espoir d'un retour à une vie plus normale permet aux services de travailler sur l'événement des Mystères de la Cité. Rendez-vous en septembre!

● CEINTURE VERTE PREMIÈRES PRODUCTIONS LESCARIENNES

Quelques semaines après leur installation, nos deux maraîchères sont heureuses de vous proposer leurs premiers légumes de saison bio cultivés à Lescar. Pour en pro-

figer, rendez-vous à l'espace de vente «La ferme», installé à Las Brides, sur la zone maraîchère proche d'Emmaüs.

Alison Wilczynski, «La paysanne Bio», vous propose d'ores et déjà le mercredi de 15h à 18h salades, radis, bottes d'oignons blancs. Pour fin juin, bottes de carottes, betteraves, roquettes, concombres, aubergines, poivrons, basilic et fenouil garniront vos paniers. Mélissa Joubert, «La ferme d'à côté», vous attend le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30 pour vous régaler d'aubergines multicolores, de concombres, haricots, tomates anciennes, salades, courgettes et oignons.

Les légumes sont également disponibles à l'épicerie du village Emmaüs.

Les maraîchères de la ceinture verte travaillent en agriculture biologique, diversifiée et c'est pour cela qu'un changement des produits disponibles est possible. Suivant la météo et les petits caprices de la nature!

Infos sur Facebook : *LaPaysanneBio* et *lafermedacotelescarpau*.

● CITOYENNETÉ PROCHAIN SCRUTIN

Les élections départementales et régionales auront finalement lieu les dimanches 20 et 27 juin. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h sans interruption. Un protocole sanitaire a été mis en place pour garantir la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote. Pour rappel, depuis début avril vous pouvez réaliser vos procurations en ligne.

Simple et rapide, il vous suffit de vous rendre sur <https://maprocuration.gouv.fr/>

● BON VOISINAGE LES CHIENS ABOYEURS

Ce bruit intense et répétitif est rapidement insupportable pour vos voisins. De plus, il s'agit d'un symptôme de mal-être pour votre animal. Si vous subissez ce type de nuisance et si vous connaissez le propriétaire du chien, allez d'abord l'informer aimablement du problème. Comme le chien aboie durant son absence, il peut ne pas être au courant de la situation. Si le problème persiste, informez-en les agents de Police Municipale. Propriétaires, envisagez en cas d'absence, le gardiennage de votre chien par des voisins, son dressage, voire l'utilisation d'un collier anti-aboiement.

Ce que dit la loi : L'article R1336-5 du Code de la Santé publique définit la nuisance sonore : «Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.»

COVID-19 VACCINATION

À ce jour, près de 15 000 personnes ont été vaccinées au centre de vaccination de Lescar. Celui-ci poursuit son action chaque semaine, du lundi au samedi.



Le lac, vidé, après l'acte de malveillance. © Courte échelle



Archive : le lac des Carolins en 2000.

Environnement Lac des Carolins : la trame verte et bleue !

Vidé suite à un acte malveillant perpétré en septembre 2020, le lac des Carolins n'a pas encore été remis en eau. Et pour cause, le planning de réaménagement du site a dû être révisé pour permettre l'inventaire de la tortue Cistude, espèce emblématique du site. Les travaux de désenvasement commencent cet été et la remise en eau est prévue pour fin d'automne.

HISTORIQUE DU SITE

Créé dans les années 70 par un propriétaire privé, Monsieur Crabé, le site tient son nom des peupliers de Caroline, dits « les carolins », présents sur le site déjà avant sa réalisation. D'une profondeur de deux mètres, le plan d'eau fait une surface de 2,15 hectares. Son volume d'eau, en fonction de l'envasement, est compris entre 17 200 et 13 300 m³. Le lac est principalement alimenté en période hivernale lors des crues et par les apports des eaux de ruissellement en amont. Le cours d'eau de l'Ousse des bois ne se jette pas directement dans le plan d'eau et ne le traverse pas. L'envasement du plan d'eau est ainsi limité.

Lieu de promenade fréquenté par de nombreux riverains et habitants de l'agglomération paloise, le site du lac des Carolins est aujourd'hui identifié comme un corridor écologique important du territoire de l'agglomération pour la continuité terrestre et aquatique du territoire. En effet, le site

abrite notamment la Cistude d'Europe, espèce phare du patrimoine naturel européen. À ce titre, elle est strictement protégée. De nombreuses espèces d'oiseaux, de libellules et de batraciens sont également présentes.

POURQUOI UN PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU LAC ?

L'envasement actuel représente 22 % de la surface du lac. Les berges sont érodées avec une végétation absente le plus souvent. C'est pourquoi, dans le cadre d'un appel à initiatives biodiversité financé par l'agence de l'eau Adour Garonne, la commune de Lescar et la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées ont décidé de porter un projet de restauration du plan d'eau afin d'améliorer sa qualité écologique. Ce projet comporte un volet valorisation qui sera mis en place à la suite des travaux à travers un parcours pédagogique. La commune a également adhéré à la « Cellule d'Assistance technique Zones Humides (CAT ZH) », animée par le Conservatoire



La cistude d'Europe : une espèce protégée.



Un corridor écologique de l'Agglo. © Courte échelle

d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine, dont une antenne est basée à Billère, afin de bénéficier d'un état des lieux actualisé des milieux naturels présents et des conseils de gestion.

LE CHANTIER

La première étape du projet - et non des moindres - repose sur l'inventaire de la fameuse tortue cistude, espèce protégée. Les résultats des campagnes de piégeage vont permettre de caractériser l'état de la population encore présente (nombre, âge, etc.) et d'adapter les travaux de restauration.

Les conditions d'intervention ont été précisées par arrêté préfectoral en date du 6 avril 2021 intitulé : Étude d'une population de Cistude d'Europe sur le site du lac des Carolins à Lescar par l'Association Cistude Nature.

Une première campagne s'est tenue du 12 au 16 avril derniers et a permis de piéger et marquer quelques individus. Une seconde campagne est prévue début juin, afin de mieux caractériser l'état de la population et les zones que les tortues fréquentent.

Les travaux de restauration écologique du lac comprennent différentes étapes. Étant donné l'envasement actuel de la partie profonde du plan d'eau, un curage est prévu en son centre afin de maintenir de bonnes conditions à la fois hydrauliques et écologiques du milieu. Le volume de matériaux à dra-

guer est estimé à 2500 m³. Ceux-ci sont constitués principalement d'éléments fins. Les sédiments extraits seront maintenus sur place dans un objectif écologique et de réduction des coûts. Ils seront réemployés dans le cadre du reprofilage des berges à l'intérieur des bras d'eau et du plan d'eau. Les travaux comprendront la reconstitution et végétalisation des berges. Une partie des berges du plan d'eau est en effet dépourvue de végétation, en particulier l'îlot central.

Pendant la période des travaux, les zones interdites au public et sur lesquelles des engins de chantier sont susceptibles de circuler seront matérialisées. Des mesures seront également mises en œuvre pour protéger la faune et la flore présentes, en particulier la Cistude d'Europe.

Ces nouveaux espaces végétalisés, sur une surface d'environ 1200 m², constitueront des espaces de quiétude et de reproduction pour les poissons, oiseaux, libellules et batraciens présents sur le site.

En outre, le cheminement autour et aux alentours du lac sera partiellement modifié. Il est en effet prévu de déplacer des passerelles ainsi que le ponton métallique situé en amont du plan d'eau. L'accès à cet espace ne sera plus possible afin de créer une zone de quiétude pour les différentes espèces présentes

sur le site. La jonction entre le « petit plan d'eau » et le lac sera restaurée. La zone de pêche sera ainsi recentrée et favorisée au niveau de la berge sud-ouest du lac, zone où les hauteurs d'eaux sont les plus importantes.

Le site va être aménagé pour devenir accessible à tous, dont les personnes à mobilité réduite. Une première en Béarn pour un tel site.

De nouvelles aires de jeux vont également être installées ainsi que des barbecues supplémentaires. Du mobilier urbain, idéal pour profiter du lac, va être mis en place : bancs, chaises longues, tables de pique-nique, etc.

UN BUDGET SUBVENTIONNÉ

Le montant total du projet a été estimé à environ 218 000 euros TTC comprenant les études préalables, les travaux de restauration et la création du parcours pédagogique. L'agence de l'eau Adour Garonne finance à hauteur de 80 %. Le reste à charge est réparti entre la commune (5 %) et la communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (15 %).

L'appel d'offres pour les travaux a été lancé et la période d'intervention est prévue à partir de cet été. Les travaux devraient durer de 3 à 6 semaines, ce qui constituera un chantier important en pleine période estivale.



Prévention Ensemble contre le moustique tigre

Vous l'avez compris, la lutte contre la prolifération du moustique tigre a commencé. Mais pour être efficace, le combat doit être collectif. Pour que les beaux jours ne riment pas avec piqûres, il nous faut agir ensemble.

SOUVENEZ-VOUS

Le moustique tigre qui pique est celui qu'on laisse loger chez soi. Alors, chaque semaine et après chaque averse, on vide tout ce qui garde de l'eau : brouette, cendrier, jouet d'enfant, coupelle, pied de parasol... Moins de réceptacles = moins de lieux de ponte pour les moustiques.

LE COLLECTIF AVANT TOUT : LANCEMENT DES AMBASSADEURS

Partie du constat que le rayon d'action du moustique est limité à 100 - 150 m et que la mobilisation d'habitants de certains quartiers a montré des résultats encourageants l'an passé, l'équipe municipale a fait le pari de mettre en place des ambassadeurs de la lutte contre les moustiques tigre.

Un appel a été lancé auprès des habitants pour devenir ces ambassadeurs. Et pari réussi ! Plus d'une dizaine de personnes se sont fait connaître. Les ambassadeurs ont reçu un guide et leur signe distinctif d'actualité leur est remis officiellement.

En complément de ces premiers ambassadeurs, les jeunes des collèges et du lycée de Lescar ont été sollicités pour amplifier et déployer cette nouvelle initiative de la mairie. Les ambassadeurs bénévoles auront pour mission d'accompagner leurs voisins et les personnes habitant leurs quartiers pour réguler la prolifération des moustiques. La réussite de la lutte contre le moustique est un travail d'équipe. Seules les actions collectives sont efficaces afin de préserver la quiétude de tous et diminuer les piqûres.

Rencontre avec Laure Maunas Lissalt

Habitante du quartier Auteuil qui l'an passé a réussi le pari de réduire la présence de l'ennemi grâce à une mobilisation collective.

« L'année passée, accompagnée de Roselyne Janvier, je suis allée à la rencontre de mes voisins pour leur proposer mon aide et des conseils sur les différentes actions possibles. En duo, il était plus facile et agréable de mener cette mission.

Avec chacun d'eux, nous avons fait le tour du jardin en leur compagnie afin de déterminer les lieux de prolifération possible. Nous avons éliminé ensemble les eaux stagnantes et analysé les aménagements à faire. Nous leur avons également expliqué le processus de vie et de multiplication du moustique tigre pour mieux comprendre leur rythme de vie. Plusieurs habitants du quartier ont aussi fait l'acquisition de pièges. Grâce aux différentes interventions en vidéo d'experts, j'ai pu aider au mieux mon quartier. »



Zoom sur... Le service de la Police Municipale

Alors que la collaboration avec la Police Intercommunale se met en place petit à petit, il est temps de vous présenter la nouvelle organisation du service Police Municipale de la commune. Une équipe rajeunie, ultra opérationnelle au service de la prévention et de la tranquillité publique.

FLEXIBILITÉ ET PROXIMITÉ

Piloté par Pascal, le service se restructure progressivement avec une organisation plus adaptée aux missions de Police municipale. Trois agents de terrain et une secrétaire administrative, Élodie, composent aujourd'hui ce service de police de proximité. Échanges, dialogue, prévention sont au cœur de leur quotidien. Si le volet répressif fait également partie de leurs prérogatives, faire de la pédagogie demeure une priorité. L'utilisation régulière du radar pédagogique dans les quartiers de la ville est un bon exemple.

Autre évolution pour cette équipe de grands professionnels, la flexibilité dans les horaires d'intervention. Dorénavant, patrouilles et interventions sont planifiées en fonction des événements et des besoins. Le calendrier du service prévoit donc des opérations tôt le matin, soir et week-end.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, le service accueille désormais et pour la première fois, un personnel féminin en son sein. Arrivée il y a un peu moins d'un an, Vanessa, ancienne policière municipale de la région parisienne, apporte une autre vision et une autre manière d'aborder le quotidien.

Johnny a quant à lui rejoint l'effectif il y a quelques semaines. Issu de la Police nationale, il souhaitait diversifier ses missions de terrain et avait à cœur de retrouver plus de proximité et de contacts avec la population.

POLICE INTERCOMMUNALE : UNE COLLABORATION QUI A DU SENS

La municipalité a décidé d'adhérer à la Police intercommunale afin de renforcer et compléter l'action de la Police Municipale, notamment sur des horaires nocturnes ou du weekend.

La convention signée avec la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées permet maintenant à la commune de bénéficier des services de la Police Intercommunale. Ainsi, elle réalise des patrouilles hebdomadaires sur le territoire en complément des horaires de la Police municipale et dans des secteurs ciblés.

Chaque passage fait l'objet d'un compte rendu ce qui permet une collaboration constructive entre les deux services.

Par ailleurs, les patrouilles ponctuelles conjointes autorisent la mixité inter-équipes, ce qui rend les patrouilles encore plus efficaces.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le dispositif mis en place sur le territoire de Lescar a pour objectif de favoriser l'amélioration de la sécurité en général par la mise en place de citoyens référents. Une volonté qui repose principalement sur la coopération entre les citoyens eux-mêmes et sur la qualité des échanges entre la population et les forces de l'ordre (Police Nationale et Police Municipale).

À l'aune de la sortie de la crise sanitaire, le dispositif va prochainement être redynamisé avec notamment un appel à de nouveaux référents.

Groupe Lescar avec Passion



Notre regard sur l'actualité

L'agglomération met en place un réseau de chaleur depuis la zone de l'incinérateur de Lescar vers les quartiers de Pau. L'Europe vient d'ailleurs de verser une subvention de 6,4 M€ pour ce projet. L'idée est bonne. Il est juste dommageable que les bâtiments de Lescar ne soient pas concernés par cette chaleur « gratuite » et que nous n'ayons que les désagréments de Cap-Ecologia.

À quand des investissements pour les Lescariens ?

Le journal La République du 27/04 nous apprend que l'agglomération s'intéresse à la zone Lescar-Soleil. Au-delà de la circulation qu'il faut absolument repenser, on y apprend que des solutions écologiques novatrices sont envisagées sur les terrains communaux. Dommage d'avoir été critiqué pendant la campagne quand nous parlions de développement durable sur ces terrains !

En revanche, on apprend qu'on pourrait aussi y créer de l'habitat pour les gens du voyage. Nous serons vigilants sur ce projet en espérant que les autres villes de l'agglomération prendront le relais de Lescar pour ce type d'accueil !

Taux d'imposition : Presque 10 % d'augmentation ! Nous nous sommes fermement opposés à cette augmentation lors du vote du budget. Pas de recherche de nouvelles recettes, un plan de relance national qui ne semble pas concerner Lescar (sic !). Résultat : une nouvelle hausse pour les lescariens après l'augmentation de 2018.

Faire de notre ville une Cité de proximité, durable et citoyenne.

Lescar Avec Passion lescaravecpassion64@gmail.com

Groupe Lescar en plein cœur



NON-AUGMENTATION DES IMPÔTS :

UNE PROMESSE RENIÉE !

Il y a 1 an, la candidate V. Revel présentait un projet de 18 M€ financé « sans augmentation du taux d'imposition ». Le 8 avril dernier, la majorité municipale a voté une hausse de 9,34 % des impôts.

Mme la Maire explique que la hausse est liée aux conséquences de la Covid-19 et de la réforme de la taxe d'habitation qui vont impacter le budget entre 1,1 et 1,3 M€ d'ici 2025.

Sauf que cette augmentation de la taxe foncière va générer 2,5 M€ de recettes supplémentaires sur la même période...

Conclusion : la Covid-19 et la réforme fiscale ont été l'occasion d'augmenter les recettes sur le dos des contribuables.

Cette augmentation est malvenue en cette période de crise sanitaire et économique.

Elle aura des conséquences au-delà des propriétaires. On le sait, cette taxe sera inévitablement répercutée sur les charges des locataires.

Nous sommes choqués de la façon dont les élus majoritaires se moquent des engagements pris l'an dernier devant les Lescariens.

Pourquoi faire des promesses dont on sait pertinemment qu'on ne les tiendra pas ? Sachant que le 2e tour des élections a eu lieu 3 mois après le début de la crise sanitaire et que les éléments prospectifs du budget étaient forcément connus par des élus déjà en place.

Le « on ne pouvait pas anticiper » ne tient pas la route.

À l'heure où certains se méfient de la classe politique, comment peut-on revenir sur une promesse de campagne aussi fédératrice ?

Tél. 0652 352 455

Groupe Lescar pour Vous

Lescar pour Vous



Continuons ensemble !

Un des engagements de notre équipe est la participation des habitants à la vie de notre cité. C'est pourquoi, fait rare dans une commune, nous avons dans notre équipe une adjointe entièrement dédiée à la démocratie participative.

Cette participation citoyenne peut s'exercer au travers de projets proposés par les habitants et les associations dans le cadre du budget participatif, en faisant voter tous les lescariens qui le souhaitent pour choisir les meilleurs projets. C'est ainsi une part du budget d'investissement de la commune (50 000 euros par an soit 250 000 euros sur le mandat) qui est totalement à la main des habitants pour l'amélioration de leur cadre de vie. La démocratie participative c'est aussi la création d'un collectif d'usagers de la « boucle de Beneharnum » qui s'est proposé d'entretenir les chemins de balades qui entourent Lescar.

Ce sont aussi ces ambassadeurs de la lutte contre le moustique tigre, ou ces jeunes comme Emma, qui portent la bonne parole et diffusent les bons gestes auprès de leurs voisins et de leurs familles. Enfin, ce sont ces rencontres avec les habitants que chaque élu réalise ou que nous reprendrons prochainement avec les cafés-rencontres du samedi matin afin d'être à l'écoute des demandes et des idées de chacun de vous.

Si vous aussi, vous souhaitez développer une action citoyenne n'hésitez pas à rencontrer notre élue à la démocratie participative en lui adressant un message mail (c.bordeneuve@lescar.fr) ou en appelant la mairie pour prendre un rendez-vous avec elle.



L'initiative d'Emma a été saluée par Monique Sémavoine et Valérie Revel.

Clin d'œil à... Emma Chaminade

Dans le cadre d'un projet écocitoyen mené avec sa classe du collège Simin Palay, Emma a convaincu les habitants de son quartier de s'associer à son initiative autour du compostage.

COMPOSTAGE, UNE AFFAIRE DE QUARTIER

Samedi 8 mai, accompagnée de l'équipe du service Développement Durable et Déchets de Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et en présence de madame la maire et de Monique Sémavoine, première Vice-Présidente chargée du Développement durable, de la valorisation des déchets et de la transition énergétique, Emma a remis un composteur à chaque habitant du quartier Robert Schuman / Arroumegas.

Ainsi réunis, tous ont pu participer à la formation proposée en suivant pour apprendre à réduire ses déchets et à composter au mieux.

UNE INITIATIVE MODÈLE SALUÉE

Pourquoi jeter dans la poubelle grise les déchets de cuisine alors que ceux-ci ont toute leur place dans le composteur ? Grâce à des collégiens comme Emma, de plus en plus de personnes vont apprendre à mieux trier.

Et c'est pourquoi Monique Sémavoine a félicité l'initiative formidable considérant qu'Emma, à son niveau, « encourageait autour d'elle à avoir des pratiques environnementales vertueuses ».

Madame la maire a quant à elle souligné une initiative dont « on avait besoin ». Emma a non seulement permis que les voisins se rassemblent, mais aussi que ce projet participe aux petits gestes qui feront que « tous ensemble nous y arriverons ». Une grande satisfaction pour la commune.



Budget
participatif

Dépôt des dossiers repoussé
Nouvelle date fixée au 30 juin !

lescar.fr